

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 mars 2023

Délibération n°2023/071

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 48 Votants : 58 Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à St Maurice l'Exil, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 20 mars 2023

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mr PAQUE Yannick - Mme MOULIN MARTIN Béatrice
BELLEGARDE POUSSIEU	Mr MEYER Constant
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CHEYSSIEU	Mr BONNETON Gilles
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André - Mme ALBUS Delphine – Mr DARBON Thierry - Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - Mr PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René - Mme BONNET Josette – Mr ROUSVOAL Marc - Mme LIHOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent – Mme MOREL Nathalie
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme LECOUTRE Sandrine - Mr MERLIN Olivier
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine – Mr RULLIERE Claude
SAINT PRIM	Mr CROS Michel
SALAISE SUR SANNE	Mr VIAL Gilles – Mme BUNIAZET Françoise – Mme GIRAUD Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	Mr LHERMET Claude
VERNIOZ	Mme REUX Monique

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme MONNERY Annie pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mr SOLMAZ Kéan pouvoir à Mr PAQUE Yannick – Mr GARNIER Jacques pouvoir à Mr MONTEYREMAR Axel – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mr IMBLOT Jean-Paul pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie - Mr PASCAL Michel pouvoir à Mme TYRODE Elisabeth – Mme HAINAUD Marie Christine pouvoir à Mme BONNET Josette - Mr BOUSSARD Gérard pouvoir à Mr DURANTON Robert - Mme CHOUCHANE Aida pouvoir à Mr RULLIERE Claude - Mr MOUCHIROUD Robert pouvoir à Mr SEGUI Jean-Michel -

EXCUSES : Mr DOLPHIN Jean-Michel – Mr FLAMANT Yann – Mme GRANGEOT Christelle – Mr ANDRE Sébastien – Mr GIRARD Gabriel – Mme OGIER Karelle – Mme BATARAY Zerrin - Mr BECT Gérard – Mr DESSEIGNET Frédéric - Mr REY Jean Marc – Mr SATRE Luc -

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.



OBJET : Voirie - groupement de commande avec la commune de Beaufort – aménagements à proximité du cinéma l'Oron

Dans le cadre de la continuité des travaux d'aménagement et extension du Cinéma de l'Oron à Beaufort, il est proposé un groupement de commande en vue de la réalisation de l'opération d'aménagement du carrefour entre l'avenue Louis-Michel Villaz et l'avenue des Terreaux, d'un parking situé à l'arrière du cinéma et de l'impasse du Battoir à Beaufort.

- Travaux d'aménagement au centre bourg de Beaufort

Le coordonnateur du groupement est la Communauté de communes EBER.

Ce groupement de commandes est constitué en vue de l'Aménagement du carrefour entre l'avenue Louis-Michel VILLAZ (RD519) et l'avenue des Terreaux, d'un parking situé à l'arrière du cinéma l'ORON et de l'impasse du Battoir à Beaufort.

L'opération consiste dans la continuité des travaux d'aménagement et d'extension du cinéma de l'ORON qui sont en cours d'aménager :

- au droit du parvis, l'avenue Louis-Michel VILLAZ (RD 519) afin de sécuriser l'accès du cinéma, les nombreuses traversées piétonnes au droit du carrefour ;
- un parking attenant au cinéma ;
- l'impasse du Battoir, en y créant un cheminement pour piétons sécurisé.

Ces travaux sont estimés à : 509 055.00 € HT soit 610 866.00 € TTC

✓ EBER : 334 041.60 € HT soit 400 849.92 € TTC - (65.62 %)

Correspondant aux travaux de terrassements, de réfection de voirie, bordures en béton, signalisation routière réalisés sur l'ensemble du projet, parking, travaux d'aménagement sur la route départementale n°519 (Avenue Louis-Michel Villaz).

✓ Commune de Beaufort : 175 013.40 € HT soit 210 016.08 € TTC - (34.38 %)

Correspondant aux travaux d’embellissement, trottoirs en béton désactivé, mobiliers urbains, espaces verts, à la prise en charge de l’aménagement de l’impasse du Battoir de compétence communale et des travaux d’installation et de maintenance des feux tricolores nécessaires au bon fonctionnement du carrefour.

• Subventions

Le coordonnateur (EBER) déposera un dossier de demande de subvention auprès de :

- L’agence de l’eau, au titre de la désimperméabilisation des sols.
- La sous-préfecture de Vienne, pour l’attribution de la DETR (Dotation d’Equipement aux Territoires Ruraux)
- Département de l’Isère, au titre des projets relevant de la dotation départementale.

Après obtention de subventions, la répartition financière sera établie de la manière suivante :

- ❖ EBER : **65.62 %**
- ❖ Commune de Beaufort : **34.38%**

• Détail estimatif :

ENTRE BIEVRE ET RHONE COMMUNAUTE DE COMMUNES			
AMENAGEMENT DES ABORDS DU CINEMA DE BEAUREPAIRE			
<u>DETAIL ESTIMATIF</u>			
RECAPITULATIF GENERAL		Répartition Budgétaire	
		CC EBER	Ville de Beaufort
TRAVAUX PREPARATOIRES	11 160,00 €	7 365,60 €	3 794,40 €
SECTEUR 1 : CARREFOUR RD519	23 272,8,50 €	104 899,50 €	127 829,00 €
SECTEUR 2 : PARKING DU BATTOIR	23 136,4,00 €	219 976,50 €	11 387,50 €
SECTEUR 3 : IMPASSE DU BATTOIR	30 902,50 €		30 902,50 €
RECEPTION	2 900,00 €	1 800,00 €	1 100,00 €
TOTAL HT	509 055,00 €	334 041,60 €	175 013,40 €
TVA 20%	101 811,00 €	66 808,32 €	35 002,68 €
TOTAL TTC	610 866,00 €	400 849,92 €	210 016,08 €

-
- Vu le Code général des collectivités territoriales,
 - Vu le Code des marchés publics,
 - Vu les compétences de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,

Considérant la réalisation des travaux d’aménagement et d’extension du cinéma l’Oron, à Beaufort,
 Considérant la réalisation de travaux en vue de l’aménagement du carrefour entre Avenue Louis Michel VILLAZ et l’Avenue des Terreaux, parking arrière du cinéma sur la Commune de Beaufort,
 Considérant les faits exposés ci-dessus,

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l’unanimité de ses membres,

APPROUVE la convention constitutive de groupement de commande avec la Commune de Beaufort dont le coordonnateur du groupement est la Communauté de communes EBER,

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la Présidente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD